

Jean-Baptiste André Godin à Véran Sabran, entre le 29 mai et le 26 juin 1854

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#) est cité(e) dans cette lettre
[Sabran, Véran \(vers 1811-1874\)](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (1)

Collation2 p. (104, 105)

Nature du documentCopie manuscrite

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Véran Sabran, entre le 29 mai et le 26 juin 1854, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 11/01/2026 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/15383>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [entre le 29 mai et le 26 juin 1854](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Sabran, Véran \(vers 1811-1874\)](#)

Lieu de destination Inconnu

Description

Résumé À propos des tables parlantes. Godin écrit à Véran Sabran à propos de la publication d'Alcide Morin. Godin n'a pas modifié son jugement sur le premier ouvrage d'Alcide Morin qu'il a lu et ne croit pas complètement à sa théorie. Il fait le récit d'une expérience infructueuse d'une séance de table parlante avec la participation de sa femme, puis, le lundi 29 mai 1854, il pose sur le guéridon des papiers écrits le matin même sur le Texas ; quelques temps après le guéridon se renverse et brise ses pieds en présence de sa femme. Il demande comment Morin pourrait expliquer le phénomène. À propos du paiement d'une cheminée livrée à Mont-d'Origny.

Notes La copie n'est pas datée : elle se situe dans le registre entre une copie de lettre du 13 mai 1854 et une autre du 26 juin 1854 ; le texte mentionne la date du 29 mai 1854.

Support Soulignement du texte et repère manuscrits au crayon bleu et au crayon rouge sur la copie.

Mots-clés

[Appareils de chauffage](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Livres](#), [Périodiques](#), [Spiritisme](#)

Personnes citées

- [Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#)
- [Morin, Alcide](#)

Œuvres citées [Morin \(Alcide\), Comment l'esprit vient aux tables, par un homme qui n'a pas perdu l'esprit, Paris, Librairie nouvelle, 1854.](#)

Lieux cités

- [Mont-d'Origny-Sainte-Benoite \(Aisne\)](#)
- [Texas \(États-Unis\)](#)

Informations biographiques sur les

correspondant·es et les personnes citées

Nom Lemaire, Sophie Esther (1819-1881)

Genre Femme

Pays d'origine France

Activité

- Industrie (grande)
- Patron/Patronne

Biographie Née en 1819 à Esquéhéries (Aisne) et décédée en 1881 à Flavigny-le-Petit (Aisne), Marie Sophie Esther Joseph Lemaire est la fille de Joseph Lemaire, cultivateur, et de Marie Gabriel Joseph, née Bévenot. Elle épouse le 19 février 1840 Jean-Baptiste André Godin avec lequel elle a un fils unique, [Émile Caïus \(1840-1888\)](#). Les fonderies et manufactures d'appareils de chauffage et de cuisson d'Esquéhéries, Guise et Bruxelles portent le nom de [Godin-Lemaire](#) jusque 1877, en raison de la communauté de biens des époux. En 1863, Esther Lemaire intente un procès en séparation avec Jean-Baptiste André Godin qu'elle accuse d'adultère. La liquidation de la communauté Godin-Lemaire est prononcée en 1877. Suite à son décès en 1881, Godin peut se remarier avec Marie Moret en 1886.

Nom Sabran, Véran (vers 1811-1874)

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité

- Fourierisme
- Industrie (grande)
- Métiers de la confection

Biographie Industriel et fourieriste français né à Nîmes (Gard) vers 1811 et décédé à Paris en 1874. Véran Sabran fonde en 1839 une fabrique de toiles pour la teinture et l'impression à Mont-d'Origny-Sainte-Benoîte (Aisne), entre Guise et Saint-Quentin, et une maison de négoce de ses produits à Paris. Sabran est fourieriste et à ce titre, il est en relation depuis les années 1840 avec Jean-Baptiste André Godin. Sabran rend visite à Godin à Esquéhéries en mars 1846, et son nom est régulièrement mentionné par Godin dans sa correspondance avec l'[École sociétaire](#). Dans une lettre de 1847, il est domicilié au 3, rue Saint-Joseph, Paris. Les deux industriels sont assez étroitement liés, puisqu'en 1853 Véran Sabran propose à Godin de le représenter au collège Chaptal à Paris où Émile Godin, fils de Jean-Baptiste est élève en internat. Il est actionnaire de la société de colonisation européenne-américaine du Texas, créée en 1854 par Victor Considerant et dont Godin est un des gérants. Véran Sabran visite le Familistère de Guise en octobre 1871.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 30/03/2022

Dernière modification le 14/08/2025

Dis que le cadre des industries immédiatement nécessaires et possible sera tracé j'y trouverai ma place et je travaillerai à la remplir d'une manière utile à l'heure entreprise

C'est ainsi que je suis votre serviteur et ami
(copié par sother lemaire) Dessau

M. Hermille
à Esquenau
1^{er} mai 1854

Mon cher ami
je vous fais remettre au Texas. si après la lecture vous jugez devoir vous intéresser à cette entreprise et que vous jugez convenable de vous servir de mon entremise je pourrai remettre prochainement à Considerant lui-même que je dois vous les offrir que vous pourrez faire, je me suis inscrit pour la cinquantième partie du capital social soit 40 à 100 mille francs.

au Texas ou yamais nous devons faire le premier phalanstère

tout à vous D'amitié

Mon cher M. Sabean

l'instinct que vous manifestez toujours pour porter au phénomène des labbes parlants et l'initiation que vous en avez mangé a vous être un mot auquel moi nous en sommes à la quatrième liaison de la publication de M. Morin et l'opinion que je me suis faite de la affaire de son premier surtagne ne s'est modifiée en rien jusqu'à ce jour. —

je vous laisse les faits qui me sont personnels ne m'ont pas permis de croire à la véracité de l'assassin qui a fait sans pourtant que j'ose pas y faire l'oblation bien sincère, mais auquel il me semble vous soumettre un fait sans volontaire et que je serais heureux de lui venir expliquer

regardant que obtenir rien de nature à me satisfaire dans mes correspondances O j'ai pris le parti d'y renoncer il y a quelques jours j'envirai ma femme à se plier avec moi auprès d'un petit guéridon par rapport de curiosité le guéridon français duquel mais je ne pus obtenir rien à ce sujet

108

je renouvelai l'expérience les jours suivants sans plus de succès. le quinzième était subhi depuis deux ou trois jours quand le ^{lundi 29 mai} matin je quittai la gare où il se trouvait en parfait repos vers midi. Je faisais écrit tout le matin sur la question de l'essai et je posais mes papiers sur le quinzième en quittant la gare sortant, un instant après une femme avec une autre personne se livrait dans cette même cabine à l'assassinat de quelques stoffs. quand tout à coup elles furent appuyées par un bruit singulier ma femme eut d'abord que la chemine en fuit se brisait mais il se brisa ~~sur l'essai~~ et elle fut aussitôt dans l'angle opposé le quinzième renversé. De ses pieds à quelque distance se détacha de la tige ayant ~~échappé~~ une section de bois ayant l'antre de large sur 6 m de hauteur on entendit des bruits. M. Horan expliqua nos organes peuvent fonctionner ou vivre de manière à ne pas produire. mais un quinzième de bois de lui-même ou morceau en sont remis au menuisier pour le réparer vous conviendrez que ce sont bien là des vibrations réelles et ~~de~~ ^{exprimées} quinzième lui-même mais sur lesquelles je suis aussi ignorant que sur le reste. faites moi le plaisir de me dire ce que bon en pense et si les experts en auront pas jugé par la même occasion veuillez me dire quels sont les débours que je devrai faire pour moi et si c'est vous qui devrez me tenir compte de la chemine que j'ai enlevé au mont Dorigeau, au Meuse je vous serai le moins

M. Guillo, Paris

26 juil 1854

Monsieur M. Guillo,

Vous ne direz pas croire que j'ai refusé un paquet-ma venant de l'école sociétaires, Envoyez donc promptement l'administration du chemin de fer j'ai rien à j'ai payé.

Je vous renvoie ci-inclus 5 francs, sur Paris, en paiement des quatre volumes que le paquet contenait.

Bout à vous